

Fait le 04/05/2023

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Préambule

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018 et vient compléter la législation en matière de protection des données à caractère personnel.

Pour votre information, une donnée à caractère personnel correspond à toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (nom, prénom, adresse, mail, téléphone, numéro de contrat, numéro CB, ...). Un traitement de données à caractère personnel désigne toute opération sur ce type de données (collecte, stockage, transmission, suppression, ...) que cela soit sur papier ou informatique. Le responsable de traitement est la personne qui détermine ces finalités de chaque traitement et les moyens pour atteindre ces finalités.

Pour la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION (SEMAM), la protection de vos données est une priorité. Aussi, dans un souci de transparence, la présente Politique de Confidentialité a pour objectif notamment de vous expliquer pourquoi vos données personnelles sont collectées et traitées par la SEMAM, en sa qualité de responsable de traitement, comment celles-ci sont traitées, quels sont les droits dont vous disposez sur vos données et comment vous pouvez les exercer.

La SEMAM se réserve le droit de modifier à tout moment la présente Politique de Confidentialité. Toute modification prendra effet immédiatement. Par conséquent, nous vous invitons à consulter régulièrement de notre Politique, accessible depuis toutes les pages du Site et ce, afin de vous tenir informé de la dernière version en ligne applicable. Pour les changements que nous estimons les plus significatifs, une notification sera faite sur le Site. Nous vous invitons également à vérifier la date indiquée sur la présente Politique afin de connaître la date de la dernière mise à jour.

SOMMAIRE

I. TERMINOLOGIE	3
II. POURQUOI COLLECTONS-VOUS VOS DONNEES ?	3
III. SUR QUELLE BASE LEGALE TRAITONS-NOUS VOS DONNEES ?	3
IV. QUELLES SONT LES DONNEES PERSONNELLES QUE NOUS TRAITONS ?	5
V. A QUI TRANSMETTONS-NOUS VOS DONNEES ?	6
VI. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES ?	6
VII. QUELS SONT VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT ?	7
VIII. COMMENT EXERCER VOS DROITS ?	8
IX. VOS DONNEES SONT-ELLES TRANSFEREES HORS UE ?	9
X. COMMENT SECURISONS-NOUS VOS DONNEES ?	9
XI. CHAMPS OBLIGATOIRES DANS NOS FORMULAIRES	10
XII. POLITIQUE COOKIES	10
XIII. VIDEOSURVEILLANCE-VIDEOPROTECTION	12

I. Terminologie

DONNÉES PERSONNELLES. Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée »).

Exemples ! Sont des données personnelles :

- Nom, prénom, adresse, téléphone, mail, ...
- Données de santé ou relatives à la nature d'un handicap, ...
- Composition du foyer, régime matrimonial, salaire, taux d'endettement, ...

TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES. Désigne une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des Données personnelles, que ce soit sur support informatique ou papier. Un traitement de données doit avoir un objectif, une finalité déterminée préalablement au recueil des données et à leur exploitation.

Exemples ! Sont des traitements de données personnelles :

- L'instruction des demandes de logement social en location, ...
- La gestion locative, ...
- La gestion du contentieux locatif, ...

II. Pourquoi collectons-vous vos données ?

Les données personnelles collectées et utilisées par la SEMAC sont nécessaires pour lui permettre de répondre à une ou plusieurs finalités. En effet, dans le cadre de son activité de bailleur social, la SEMAC est amenée à utiliser un certain nombre de données vous concernant afin de répondre à un but précis (finalité).

De façon générale, la SEMAC ne traite aucune de vos données personnelles à des fins incompatibles avec celles pour lesquelles elles ont été collectées, sauf accord préalable de votre part.

III. Sur quelle base légale traitons-nous vos données ?

La SEMAC ne peut collecter et traiter vos données que si un fondement juridique l'y autorise, à savoir : votre consentement, un contrat qui vous lie à la SEMAC, une obligation légale à laquelle est tenue la SEMAC ou bien encore l'intérêt légitime poursuivi par la SEMAC.

Le tableau ci-dessous vous informe de la finalité des traitements de données personnelles mise en œuvre par la SEMAC et les bases légales associées.

FINALITE	BASE LEGALE
Instruction des demandes de logement social en location, y compris les demandes d'attribution, de mutation ou d'adaptation	Mission de service public (art. L. 411 code Constr. Hab.) Consentement pour les données de santé et pour les appréciations sur difficultés sociales
Gestion locative (gestion de la conclusion, exécution et fin de contrat de bail : état des lieux, appels des loyers, règlement et quittance) Gestion des réclamations, sinistres et travaux d'adaptabilité Gestion des gros travaux d'entretien et réhabilitation du patrimoine foncier	Contrat de location et loi de 1989 sur bail d'habitation
Réalisation d'enquêtes en matière d'accession à la propriété et de location (y compris les enquêtes annuelles dites Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) et Occupation du Parc Social (OPS)) et établissement de statistiques relatives à la gestion et à l'occupation du patrimoine immobilier, à la réhabilitation des immeubles et des logements ou à l'appréciation de la qualité du service	Obligations légales auxquelles est soumise la SEMAC
Gestion des relations avec les organismes gestionnaires des aides au logement	Obligations légales auxquelles est soumise la SEMAC
Gestion des relations avec les réservataires des logements	Obligation légale pour ce qui concerne le contingent préfectoral Convention de réservation pour les autres réservataires (EPCI - CAF/1% logement)
Gestion des ventes de biens appartenant à la SEMAC	Intérêt légitime de la SEMAC
Gestion des locaux d'activité et des locaux commerciaux ou professionnels	Intérêt légitime de vendre ou de louer des biens fonciers à usage professionnel Conclusion et exécution des contrats
Organisation de l'élection des représentants des locataires au conseil d'administration	Obligation légale à laquelle est soumise la SEMAC
Négociation d'accords collectifs avec les résidents	Obligation légale à laquelle est soumise la SEMAC
Contrôle de la représentativité des associations de locataires	Obligation légale à laquelle est soumise la SEMAC
Mise en œuvre des politiques publiques concernant l'habitat à caractère social	Obligation légale à laquelle est soumise la SEMAC
Actions menées en qualité de membre d'un conseil syndical pour les immeubles où le bailleur est copropriétaire	Intérêt légitime de la SEMAC en qualité de membre du conseil syndical et copropriétaire
Gestion de l'investissement immobilier, recherche de terrains à bâtir, gestion des procédures d'expropriation pour le compte de tiers	Intérêt légitime de la SEMAC au regard de son objet social Mission de service public

FINALITE	BASE LEGALE
Mise en œuvre d'un suivi social personnalisé pour les locataires	Mission de service public (art. L. 411 code Constr. Hab.) Avec consentement spécifique pour la collecte de données de santé et pour les appréciations sur les difficultés sociales
Contrôle d'accès aux zones soumises à une restriction de circulation	Obligation légale à laquelle est soumise la SEMAC d'assurer la sécurité et la jouissance paisible des résidents
Vidéosurveillance-Vidéoprotection	Obligation légale à laquelle est soumise la SEMAC d'assurer la sécurité et la jouissance paisible des résidents Obligation légale à laquelle est soumise la SEMAC d'assurer la sécurité et la jouissance paisible des résidents d'assurer la surveillance des résidences <i>(Pour en savoir plus sur notre dispositif de vidéosurveillance-vidéoprotection, cf. « XIII. Vidéosurveillance-Vidéoprotection »)</i>
Gestion des précontentieux et des contentieux avec les occupants des logements et les tiers responsables d'atteintes au personnel ou au patrimoine de la SEMAC (trouble anormal de voisinage, recouvrement d'impayés, expulsion locative, atteintes au patrimoine immobilier ou aux personnes et exécution des décisions de justice ayant une incidence sur un lieu de résidence)	Obligation légale à laquelle est soumise la SEMAC d'assurer la jouissance paisible des biens loués Pour le recouvrement des impayés et expulsion locative : exécution du contrat Pour le recouvrement des impayés dès lors qu'il ne conduit pas à une expulsion locative : Intérêt légitime de la SEMAC à recouvrer les loyers
Contentieux général (notamment en matière foncière)	Intérêt légitime de faire valoir ses droits en justice
Gestion des Cookies déposés sur notre site Internet	Votre consentement préalable <i>(Pour en savoir plus sur les cookies déposés sur notre site Internet, cf. « XII. Politique Cookies »)</i>
Répondre à votre demande d'informations adressée via notre formulaire de contact	Votre consentement préalable
Gestion de la comptabilité	Respect des obligations légales en matière de comptabilité
Gestion des fichiers fournisseurs	Respect des obligations légales en matière de comptabilité Intérêt légitime de choisir le prestataire selon ses besoins (prestation de service, sinistre, ...)
Gestion des candidatures	Intérêt légitime de la SEMAC à évaluer la capacité du candidat à occuper l'emploi proposé
Gestion de vos droits RGPD	Respect des obligations légales incombant à la SEMAC en qualité de responsable de traitement

IV. Quelles sont les données personnelles que nous traitons ?

Dans le cadre de son activité et selon la finalité poursuivie (cf. « II. Pourquoi collectons-vous vos données ? »), la SEMAC est amenée à collecter et traiter trois types de données :

- **Celles que vous lui transmettez directement :**
 - Lorsque vous remplissez un formulaire de contact,

- Lorsque vous remplissez une demande de logement,
 - Lorsque vous contactez la SEMAC pour poser une question, introduire une réclamation, ...
 - De façon générale, lorsque vous échangez avec la SEMAC de toute autre manière.
- **Celles que des tiers lui communiquent pour remplir ses missions :**
- Les collectivités, dans le cadre d'un mandat de gestion signé avec une collectivité ;
 - La CAF pour l'actualisation annuelle des droits ;
 - Les réservataires dans le cadre de la gestion des réservations de logement.

Dans ce cas, la SEMAC vous informe de la source d'où proviennent ces données.

- **Les données personnelles que nous collectons automatiquement :**

Nous collectons automatiquement certaines informations vous concernant lorsque vous accédez à notre site Internet, notamment, les informations sur votre navigation. La SEMAC utilise des cookies et d'autres technologies de suivi pour collecter des informations vous concernant lorsque vous interagissez avec notre site Internet.

Pour en savoir plus sur les cookies et comment les désactiver, veuillez consulter « XII. Politique Cookies ».

V. A qui transmettons-nous vos données ?

Seul le personnel de la SEMAC habilité dans le cadre de ses fonctions pourra avoir accès à vos données. Par ailleurs, la SEMAC peut également être amenée à transmettre vos données à des tiers lorsque cela est rendu nécessaire pour répondre au but poursuivi (finalité) et notamment, à ses prestataires et sous-traitants autorisés à les traiter dans le cadre de l'exercice de leurs missions et aux organismes légalement autorisés.

VI. Combien de temps conservons-nous vos données ?

L'ensemble des données collectées et traitées par la SEMAC ne peut être conservé éternellement. Vos données seront conservées par la SEMAC pendant le temps nécessaire à la réalisation d'une ou des finalités visée(s) plus haut, majoré du délai légal de prescription applicable.

A titre d'exemple, en matière d'instruction de demandes de logement social en location, vos données sont conservées jusqu'à la radiation ou l'attribution d'un logement ; les données strictement nécessaires à l'accomplissement d'obligations légales seront archivées le temps nécessaire au respect de l'obligation en cause (5ans – contrôle ANCOLS). En matière de gestion locative, vos données seront conservées pendant la durée du bail puis archivées pendant 5 ans à

compter du départ du résident selon la prescription légale applicable (en vue d'un contrôle de l'ANCOLS).

En cas d'exercice de vos droits RGPD, les données relatives à votre identité peuvent être conservées pendant un délai d'1 an.

Pour plus d'informations sur la durée de conservation de vos données, contactez le DPO de la SEMAC (cf. « VII. Comment exercer vos droits ? »).

VII. Quels sont vos droits sur les données vous concernant ?

Droit d'accès à vos données

Vous pouvez obtenir de la SEMAC la confirmation que vos données sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès à l'ensemble des données et informations détenues par la SEMAC.

Droit de rectification de vos données

Vous pouvez obtenir de la SEMAC, dans les meilleurs délais, la rectification des données vous concernant qui seraient inexactes ou erronées. Vous pouvez également demander que vos données soient complétées, le cas échéant.

Droit à l'effacement de vos données

Sauf exceptions légales, vous pouvez demander à la SEMAC l'effacement, dans les meilleurs délais, de vos données, si notamment, vous estimez que le traitement réalisé par la SEMAC sur vos données n'est plus nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Droit à la portabilité de vos données

Vous avez la possibilité de récupérer une partie de vos données dans un format ouvert et lisible par une machine ou de demander à la SEMAC de les transmettre à un autre organisme. Seules sont concernées par ce droit, les données que vous avez fournies activement et consciemment à la SEMAC (par exemple, les données que vous avez renseignées dans un formulaire en ligne) ou les données générées lors de l'utilisation d'un service ou d'un dispositif dans le cadre de la conclusion ou de la gestion de votre contrat, et qui sont traitées de manière automatisée, sur la base du consentement ou de l'exécution d'un contrat.

Droit d'opposition

Vous pouvez vous opposer à ce que vos données soient utilisées par la SEMAC pour un objectif précis, sous réserve de justifier des raisons tenant à votre situation particulière.

Droit à la limitation du traitement de vos données

Vous pouvez demander à la SEMAC de conserver vos données sans pouvoir les utiliser, dans l'un des cas suivants :

- Vous contestez l'exactitude des données utilisées par la SEMAC,
- Vous vous opposez à ce que vos données soient traitées,

- En cas d'usage illicite mais vous vous opposez à leur effacement,
- Vous en avez besoin pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit de retirer votre consentement au traitement de vos données

Lorsque le traitement de vos données personnelles est fondé sur votre consentement, vous avez la possibilité de le retirer, à tout moment. De même, pour retirer votre consentement aux cookies, vous pourrez le faire selon les modalités mentionnées dans la Politique Cookies (cf. « XII. Politique Cookies »).

Droit de donner des directives post mortem

Vous avez la possibilité de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès. Ces directives définissent la manière dont vous souhaitez que soient exercés, après votre décès, vos droits sur vos données. Vous pouvez nous transmettre ces directives en adressant un courrier au DPO de la SEMAC (cf. « VII. Comment exercer vos droits ? »), mentionnant en objet « Directives post mortem ». À tout moment, vous pourrez modifier ou révoquer vos directives.

Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés ou que la protection de vos données n'est pas assurée conformément au RGPD, vous pouvez, à tout moment, introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente (en France, la CNIL), directement sur le Site de la CNIL ou par voie postale à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

VIII. Comment exercer vos droits ?

Pour exercer l'un de vos droits, adressez votre demande à :

- Par email : dpo@territoires.re.
ou
- Par courrier postal : SEMAC - A l'attention du DPO - 16 b résidence Le Manchy - Rue Leconte de Lisle - 97470 - Saint-Benoît.

Toute demande doit préciser, en objet, le motif de la demande (exercice du droit d'accès, d'opposition, ...). La demande doit également être accompagnée d'un justificatif d'identité (n° unique ou code locataire, par exemple) et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse. La SEMAC vous adressera sa réponse dans un délai maximum d'un (1) mois, à compter de la date de réception de votre demande. Ce délai peut toutefois être prolongé de deux (2) mois en raison de la complexité et du nombre de demandes.

Si vous estimez, après avoir contacté la SEMAC que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (cf. « VI. Quels sont vos droits sur les données vous concernant ? »).

De manière générale, pour toute question relative à la présente politique de protection des données ou pour toute demande relative à la gestion de vos données personnelles par la SEMAC, vous pouvez adresser votre demande par email ou par courrier au DPO, comme indiqué ci-dessus.

IX. Vos données sont-elles transférées hors UE ?

Vos données sont hébergées sur des serveurs sécurisés et situés en France. Si vos données venaient à être transférées hors UE, par le biais de nos sous-traitants notamment, nous apporterions une attention toute particulière à ce que ces derniers traitent vos données dans le plus strict respect de la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles.

X. Comment sécurisons-nous vos données ?

La SEMAC met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité de vos données à caractère personnel lors de la collecte, du traitement et du transfert de vos données.

Les infrastructures de la SEMAC sont protégées contre les logiciels malveillants (virus, spyware, pare-feu, ...), la sécurité de votre terminal relève de votre responsabilité.

Dans le cas où nous serions susceptibles de faire appel à des prestataires pour traiter une partie de vos données, nous nous engageons à vérifier qu'ils présentent des garanties suffisantes pour assurer la protection des données personnelles qui leur sont confiées et à leur faire signer des clauses de confidentialité conformes à l'article 28 du RGPD.

En cas de violation de données à caractère personnel, c'est-à-dire en cas d'incident de sécurité, d'origine malveillante ou non et se produisant de manière intentionnelle ou non, ayant comme conséquence de compromettre l'intégrité, la confidentialité ou la disponibilité de vos données personnelles, nous nous engageons à respecter les obligations suivantes :

- Documenter toute violation de données dans un « registre des violations » ;
- Notifier à la CNIL, dans un délai maximal de 72 heures, toute violation susceptible d'engendrer un risque élevé ou non pour les personnes concernées ;
- Vous informer dans les plus brefs délais en cas de violation susceptible d'engendrer un risque élevé pour les personnes concernées.

Le « registre des violations » est un document interne à la SEMAC qui contient les éléments suivants :

- La nature de la violation ;
- Les catégories et le nombre approximatif des personnes concernées ;

- Les catégories et le nombre approximatif de fichiers concernés ;
- Les conséquences probables de la violation ;
- Les mesures prises pour remédier à la violation et, le cas échéant, pour limiter les conséquences négatives de la violation ;
- Le cas échéant, la justification de l'absence de notification auprès de la CNIL ou d'information aux personnes concernées.

Pour autant, et conformément à la réglementation en vigueur, nous ne sommes pas tenus de vous informer d'une violation dans les cas suivants :

- Vos données à caractère personnel sont protégées par des mesures les rendant incompréhensibles pour toute personne qui n'est pas autorisée à y avoir accès ;
- Des mesures ont été prises afin que le risque ne soit plus susceptible de se matérialiser ;
- Cette communication exige pour nous des efforts disproportionnés, ne disposant notamment d'aucun élément permettant de vous contacter pour vous en informer.

XI. Champs obligatoires dans nos formulaires

Les champs indiqués par un astérisque dans nos formulaires sont obligatoires. Les conséquences en cas de défaut de réponse sont uniquement l'absence de prise en compte de votre demande. L'obligation de fourniture des données demandées est contractuelle, car nécessaire à l'exécution du contrat auquel vous êtes partie ou de mesures précontractuelles réalisées à votre demande, notamment en cas de demande d'informations, par exemple.

XII. Politique Cookies

Lors de votre connexion à notre site Internet, la SEMAC peut installer différents cookies sur votre terminal, sous réserve que vous les ayez acceptés. Pour assurer, à votre égard, la transparence des données personnelles que nous collectons et traitons, nous vous expliquons, à travers cette politique relative aux cookies, ce qu'est un cookie, quel type de cookie est utilisé, pour quel but et quels sont les moyens pour gérer ces cookies.

Qu'est-ce qu'un cookie ?

Un cookie est un petit fichier texte stocké sur le disque dur du terminal (ordinateur, tablette, smartphone, console de jeux connectée à internet, ...) d'un internaute lors de la consultation d'un site internet, d'une publicité, de la lecture d'un email, de l'installation ou de l'utilisation d'un logiciel ou d'une application mobile et ce, quel que soit le type de terminal utilisé. Lorsque vous vous connectez à un site internet, un cookie peut être transmis à votre navigateur par le site consulté. Votre navigateur web le conservera pendant une certaine durée, et le renverra au serveur web à chaque fois nouvelle connexion audit site.

Quels sont nos engagements ?

La SEMAC utilise la même solution open source utilisé par la CNIL, [tarteaucitron.js](https://github.com/tealadex/tarteaucitron.js), pour respecter votre droit au retrait du consentement.

Soucieux de respecter votre vie privée, la SEMAC tient à vous rassurer : le simple fait de se rendre sur le Site (page d'accueil ou directement sur une autre page du site à partir d'un moteur de recherche par exemple) et de poursuivre ou non sa navigation ne vaut pas consentement et n'entraîne pas l'installation de Cookies. Tant que vous n'avez pas donné votre consentement, aucun Cookie n'est déposé ou lu sur votre terminal (à l'exception des cookies de session qui ne requiert pas votre consentement préalable et des cookies déposés pour le bon fonctionnement du module tarteaucitron, permettant justement de bloquer les cookies des applications tierces). Le refus de donner votre consentement n'empêche pas l'accès à notre site Internet.

Le délai de validité de votre consentement au dépôt des cookies est de 6 mois après le premier dépôt dans votre terminal. À l'expiration de ce délai, votre consentement sera à nouveau recueilli.

Quels sont les cookies utilisés ?

Vous trouverez ci-dessous la liste des cookies déposés sur notre site Internet.

Cookies internes au site nécessaires pour fonctionner

Ces cookies permettent au site Internet de fonctionner de manière optimale. Cette catégorie de cookies n'est pas désactivable sur notre site par défaut. Ces cookies sont indispensables pour l'utilisation, l'existence et la sécurité du site Internet. Vous pouvez toujours vous y opposer et les supprimer en utilisant les paramètres de votre navigateur. Sachez toutefois que, si vous souhaitez désactiver un ou de plusieurs cookies, cela pourrait avoir des impacts sur l'affichage des pages et l'utilisation des services proposés par le site Internet de la SEMAC, risquant de dégrader votre expérience de navigation.

Nom du cookie	Fournisseur du cookies	Finalité	Durée de conservation	Catégorie de données à caractère personnel collectées par le cookie
Crumb	https://hapi.dev/module/crumb/api?v=8.0.1#about	Empêche la falsification de requête intersites (Cross-site request forgery, CSRF)	Session	Données de connexion
ss_cvr		Ce sont des cookies utilisés par Squarespace, une société d'édition Web sur laquelle nous avons construit notre site, pour suivre l'utilisation du site Web et autoriser certaines des fonctionnalités du site.	2 ans	Données de connexion
ss_cvt		Ce sont des cookies utilisés par Squarespace, une société d'édition Web sur laquelle nous avons construit notre site, pour suivre l'utilisation du site Web et autoriser certaines des fonctionnalités du site.	30 minutes	Données de connexion

XIII. Vidéosurveillance-Vidéoprotection

La SEMAC s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable à la protection des données personnelles et notamment, les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil de l'Europe du 27 avril 2016, applicable au 25 mai 2018 (RGPD).

Responsable de traitement. En sa qualité de responsable de traitement, la SEMAC vous informe que ses locaux sont placés sous surveillance et protection par des caméras.

Finalités et Base juridique. Ce traitement de données a pour base légale le respect d'obligations légales incombant à la SEMAC en sa qualité de bailleur social.

En vertu de l'article 6 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs modifié par la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018, « *Le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé, exempt de toute infestation d'espèces nuisibles et parasites, répondant à un critère de performance énergétique minimale et doté des éléments le rendant conforme à l'usage d'habitation* ». Il est notamment tenu « *d'en faire jouir paisiblement le preneur pendant la durée du bail* », conformément aux dispositions de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009, reprise à l'article 1719 du Code Civil.

L'article L127-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, créé par la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995, instaure l'obligation pour les bailleurs « *lorsque l'importance de ces immeubles ou de ces locaux ou leur situation le justifie, assurer le gardiennage ou la surveillance de ceux-ci* ».

Personnes concernées. Les résidents de la SEMAC, ainsi que les visiteurs occasionnels et, de manière générale, toutes personnes non-résidentes, sont susceptibles d'être filmés par ce dispositif de vidéosurveillance.

Durée de conservation. Les données sont conservées par la SEMAC pendant trente (30) jours maximums à compter de leur collecte et sont ensuite détruites.

En cas d'incident lié à la sécurité des personnes et des biens, les images de vidéosurveillance pourront néanmoins être extraites du dispositif. Elles seront alors conservées sur un support distinct et sécurisé le temps du règlement des procédures liées à cet incident et accessibles aux seules personnes habilitées dans ce cadre.

Destinataires. Les images peuvent être visionnées uniquement par :

- Le personnel habilité de la SEMAC à accéder aux images de vidéosurveillance ;

- Le personnel habilité du prestataire sous-traitant auquel la SEMAC est susceptible de faire appel pour le fonctionnement et la maintenance de ce dispositif. Dans ce cas, un contrat conforme à l'article 28 du RGPD est signé avec ledit prestataire ;
- Les forces de l'ordre, en cas d'infraction constatée.

La SEMAC peut également être tenu de partager les données personnelles collectées si cela est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle il est soumis ainsi que pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droits des personnes concernées. Conformément à la réglementation en vigueur et dans les limites des dispositions légales applicables, les personnes concernées par la collecte de données personnelles peuvent accéder à leurs données, ou demander leur effacement. Elles disposent également d'un droit d'opposition, d'un droit à la limitation du traitement de leurs données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel après leurs décès, et ce dans les limites des dispositions légales.

Exercice des droits. Pour exercer l'un de ces droits ou pour toute question sur le traitement des données personnelles, les personnes concernées peuvent contacter la SEMAC :

- Par voie électronique à dpo@territoires.re ;
- Par courrier au siège de la SEMAC, 16bis Résidence Le Manchy - Rue Leconte de Lisle - 97470 SAINT BENOIT en indiquant « A l'attention du DPO ;
- Ou nous contacter par téléphone au 0262975656.

Toute demande doit préciser le motif de la demande, l'adresse à laquelle la réponse doit être retournée et être accompagnée de tout élément permettant de justifier de votre identité. La SEMAC se réserve le droit de demander la fourniture d'une pièce d'identité, en cas de doute légitime.

La SEMAC vous adressera sa réponse dans un délai maximum d'un (1) mois, à compter de la date de réception de votre demande. Ce délai peut toutefois être prolongé de deux (2) mois en raison de la complexité et du nombre de demandes.

Si vous estimez, après avoir contacté la SEMAC, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'adresser une réclamation auprès de la CNIL, directement sur son site : <https://www.cnil.fr>, ou par voie postale à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.